

31 mars 2001

RÉSOLUTION DU CONSEIL N^O 01-01

Publications prévues dans le programme de travail pour 2000

Nonobstant la résolution n^o 98-10 et les paragraphes 5.3, 5.4 et 5.6 des *Règles de gestion financière* de la Commission, les fonds engagés au 31 décembre 2000 pour la publication des rapports suivants, qui sont en cours d'élaboration, seront disponibles après le 31 mars 2001 et ce, jusqu'au 1^{er} août 2001 : Rapport sur l'état de l'environnement, Rapport annuel de 1999 et Rapport spécial sur l'application des lois en 2000.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL :

(S) Norine Smith

Norine Smith
Gouvernement du Canada

(S) Alan Hecht

Alan Hecht
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

(S) Isabel Studer

Isabel Studer
Gouvernement des États-Unis du Mexique